

COMPTE RENDU
Assemblée Générale de l'association Maison de l'Aventure
Judi 24 juin 2021 à 20h00 dans ses locaux à La Chapelle-en-Vercors.

Présents : Annick Lauth, Jean-Eric de Rango, Eric Charron, Benoit Georges, Pascal Givert, Jeanne-Maire Prévostat, Jacqueline Hache, Irène Afonso, Jean-Christophe Dauty, Sylvie Pinet, Mélanie Recollin-Bellon, Vanessa le Bris, Gaëtant Demange, Marielle Wandhammer, Fred Allier, Dominique Couiller, Fred Allier, Lucie Valentin, Michel Roche Christine Dauphin, Jérôme Lambert, Patrick Deldon, Gil Borel

Procurations à Jean-Eric de Rango de Sylvie Goutiere et Nadine Schwerdtfeger

Excusés : Pierre Louis Fillet (Président CCRV), Jacques Adenot (Président du Parc du Vercors), Jacques Armand (Maire de Saint-Agnan-en-Vercors), Thomas Ottheimer (maire de Vassieux-en-Vercors), Flore Savary, Julie Faivre, Elsa Brunet (CCRV), Matthieu Ferrand (Activ'Royans)

En ouverture de séance La Présidente Annick Lauth a présenté le rapport moral de l'année 2020.

Rapport Moral

Cette année a été une année très compliquée. Dès le mois de janvier nous avons dû préparer le départ d'Emilie Le Gouic de son poste de coordinatrice de l'EVS Vertapop. Administrateurs et salariées ont œuvré pour procéder à l'embauche d'un successeur. A l'issue de l'embauche du nouveau coordinateur Jérôme Lambert, la période de « tuilage » entre lui et Emilie s'est déroulée en plein confinement. Une prise de poste pour Jérôme Lambert peu facilitée par ce contexte sanitaire. Un peu plus tard dans l'année, nous avons embauché Gaëtan Demange pour succéder à Jonathan Bellier. Malgré tout, grâce à l'investissement de tous, les activités de Vertapop se sont poursuivies. Dans ce contexte, nous avons réussi à travailler et à progresser sur la gouvernance de Vertapop et à apporter un peu plus de lisibilité à notre Espace de Vie Sociale. Nous devons souligner durant cette période de COVID, l'engagement à nos côtés de la Caisse d'Allocation Familiale de la Drôme et de la Communauté des Communes du Royans-Vercors, qui, malgré notre baisse d'activité, ont maintenu leurs participations financières prévues pour Vertapop. Sur la partie hébergement tourisme sociale, la baisse d'activité a été encore plus fortement ressentie mais en 2020, la mise en chômage partiel de Christine Dauphin, de Lucie Valentin et Gil Borel ont permis le maintien des ressources minimum requises pour assurer la pérennité de l'association. Une année marquée une fois de plus par l'investissement et l'engagement des salariés et des bénévoles. Un engagement qui a permis à l'association de développer ses activités en qualité d'hébergeur touristique valorisant les activités de pleine-nature et donc le territoire, source d'emploi pour les éducateurs sportifs locaux. Mais également une association qui, depuis 30 ans, petit à petit, a pris sa place au sein du Royans-Vercors en développant les services enfance/jeunesse concrétisée par sa labellisation il y a 3 ans Espace de Vie Sociale sous le nom de Vertapop ; en œuvrant pour une animation de la vie associative locale en lien avec les habitants.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

Gil Borel a ensuite présenté le rapport d'activité 2020.

Maison de l'Aventure ASSOCIATION loi 1901 déclarée à Die n° W261000549

Siret 321 579 658 00014 - APE 5520Z
Agrt. DDCS n° 260741006 • Agrt. JEP n°26.18JEP67 • Agrt. En n°26/27
105 Rue des Perce-Neige 26420 La Chapelle-en-Vercors
Tél. 04 75 48 22 38 - e-mail : info@maison-aventure.com
www.maison-aventure.com

Rapport d'activités 2020

Pour la partie hébergement tourisme social et familial, le nombre de nuitées a baissé de 30 % . Une perte « acceptable » car le confinement a débuté à l'issue de la saison d'hiver malgré tout écourtée. Une baisse limitée par un bel été . Au final près de 3000 nuitées ont été enregistrées en 2020.

Côte Espace de Vie Sociale, même si , du fait du confinement, l'accueil enfance/jeunesse a été limité, l'équipe en place a pu assurer un « lien » avec les familles et un « suivi » avec les enfants. Durant cette année, l'animation de la vie sociale s'est elle aussi maintenue avec , entre autre, la rencontre d'une grande partie des représentants d'associations locales, la mise en place d'une news letter « la place des villages » une vitrine mensuelle pour les associations et l'organisation du Petit Forum d'en Ô le 5 septembre 2020 réunissant une vingtaine d'associations et plus de 200 visiteurs.

Les partenariats se sont également poursuivis avec de nombreuses associations locales (Maison Pour Tous , Radio Royans Vercors, les Tracols ou encore le Centre Social la Paz , Activ'Royans, CCRV...) ou collectifs d'habitants pour l'accueil d'ateliers, de réunion, de proposition d'activités/actions enfance-jeunesse mais également à destination des Séniors (ateliers numériques, ateliers mémoire ...). Malgré le contexte le Vercors Express basé à la Maison de l'Aventure mais géré par le Centre Social La Paz continue son développement et a réalisé 254 transports.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité.

Rapport de gestion

Le Directeur de la structure présente un résumé des comptes annuels 2020 et le prévisionnel 2021

- Les comptes de l'année 2020 malgré une baisse de recettes de 21 % est clos sur un résultat positif de 11 589 €

- le Budget Prévisionnel 2021 équilibré d'un montant total de 380 210 €

Les comptes 2020 et budget 2021 sont votés à l'unanimité

Cotisations 2021

La proposition de la Présidente de ne pas changer le montant des cotisations 2021 est **adoptée**

l'unanimité :

enfant 9 €

adulte 15 €

famille 26 €

groupe 35 €

Maison de l'Aventure ASSOCIATION loi 1901 déclarée à Die n° W261000549

Siret 321 579 658 00014 - APE 5520Z

Agrt. DDCS n° 260741006 • Agrt. JEP n°26 18JEP67 • Agrt. En n°26/27

105 Rue des Perce-Neige 26420 La Chapelle-en-Vercors

Tél. 04 75 48 22 38 - e-mail : info@maison-aventure.com

www.maison-aventure.com

Divers

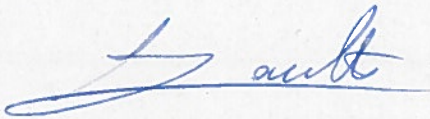
- discussions sur le devenir de la Maison de l'Aventure dans les 5/6 ans à venir.

Jean-Eric de Rango a rendu compte d'une réunion qui s'est tenue, à l'initiative de la Maison de l'Aventure, le 15/04/21 en présence des représentants du Parc du Vercors, de la CCRV, de la Mairie de la Chapelle-en-Vercors et de la Maison de l'Aventure pour aborder les problématiques de stationnement de la Maison de l'Aventure et de sécurisation des accès pour les enfants .

Au cours de cette réunion, les élus de la CCRV, du Parc et de la Mairie on souhaité avoir une vision des activités de la Maison de l'Aventure sur une période de 5 à 10 ans . Suite à cette réunion, un Conseil d'Administration s'est tenu le 10 mai 2021. Au cours de cette réunion, Gil Borel a expliqué que l'évolution et le développement de l'Espace de Vie Sociale Vertapop ne pourraient sans doute pas perdurer au sein de la Maison de l'Aventure, faute de place notamment. Les administrateurs ont réfléchi à plusieurs scénariis mais sans trancher et ont proposé, par courrier, aux différents partenaires, de leur apporter une réponse plus étayée d'ici fin 2022, une fois le conventionnement avec la C.A.F. reconduit, suite à un travail minutieux de bilan et de prospectives pour l'E.V.S.

La séance a été levée à 22h30

La Présidente de l'association Maison de l'Aventure
Annick Lauth



Maison de l'Aventure ASSOCIATION loi 1901 déclarée à Die n° W261000549

Siret 321 579 658 00014 - APE 5520Z
Agrt. DDCCS n° 260741006 • Agrt. JEP n°26.18JEP67 • Agrt. En n°26/27
105 Rue des Perce-Neige 26420 La Chapelle-en-Vercors
Tél. 04 75 48 22 38 - e-mail : info@maison-aventure.com
www.maison-aventure.com